



Melun, le 13 décembre 2019

Madame l'Inspectrice d'académie,
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne
Cité Administrative,
20, quai Hippolyte Rossignol,
77010 MELUN Cedex

Objet : modalités de mise en œuvre des mesures ministérielles en faveur des directeurs/trices d'école de Seine-et-Marne

Madame l'Inspectrice Académique,

A l'issue du comité technique ministériel du 13/11/2019, le ministre JM. Blanquer a prononcé les premières mesures en faveur des directeurs/trices d'école dont les principales étaient les suivantes :

- Une journée de décharge supplémentaire en novembre ou décembre 2019.
- La promesse « d'un moratoire jusqu'à la fin de l'année civile sur toutes les enquêtes ».
- La mise place de nouveaux comités de suivi prenant la forme de « groupes départementaux de consultation et de suivi ».
- Un questionnaire en ligne

A ce jour, dans le département de la Seine-et-Marne, nous n'avons que peu d'informations concrètes sur la réelle mise en œuvre de ces mesures et des questions demeurent :

Journée de décharge supplémentaire en novembre ou décembre 2019

Comment cette journée de décharge supplémentaire est-elle appliquée au niveau départemental ?

Cette mesure sera-t-elle organisée avec une déclinaison départementale, ou de manière variable en fonction de chaque circonscription ?

Quand cette journée sera-t-elle proposée aux directeurs/trices du département qui n'en ont à ce jour toujours pas bénéficié ?

Comité de suivi départemental

Quels sont les membres qui composent ce comité ?

Quel/les sont les directeurs/trices qui en font partie ?

Combien sont-ils/elles et sur quel/les critères ont-il été « sélectionné.es » ?

Quand et combien de fois se réunira-il en Seine-et-Marne ?

Y aura-t-il un compte-rendu comportant les travaux ainsi que les conclusions de ce comité, et les directeurs/trices pourront-ils y avoir accès ?

Espérant que vous pourrez rapidement apporter des réponses à nos divers questionnements concernant la direction d'école, nous vous prions de croire, Madame l'Inspectrice en, l'assurance de notre attachement au Service public d'éducation.

Mialinoro Reboul Julien Fernandez Véronique Osika Thierry Grignon

Co-secrétaires départementaux SNUipp-FSU 77



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
Section de Seine-et-Marne - 12 Bd de l'Almont - BP 85 - 77001 MELUN CEDEX
Téléphone : 01 64 09 54 00 - Fax : 01 60 68 18 76 - <http://77.snuipp.fr> -

